

Privilèges des membres

- Représentation régionale et provinciale
- Participation aux assemblées générales régulières, spéciales et annuelles, aux groupes de travail (installation et milieu familial) et réception de toute la documentation
- Droit de siéger au conseil d'administration du Regroupement et droit de vote aux assemblées générales
- Participation aux séances d'information ou de sensibilisation
- Participation à différents comités consultatifs ainsi que des tables d'échange et de réflexion
- Réception de toute documentation pertinente et utile aux CPE
- Participation à des tables sectorielles mises en place par nos partenaires (CEGEP, régies régionales de la santé et des services sociaux, CLSC, CRDI, CRDP, Centre jeunesse, Direction de la santé publique, universités, etc.)
- Information privilégiée sur les dossiers relatifs à la petite enfance, aux CPE et aux réseaux partenaires
- Participation aux activités sociales et spéciales organisées par le Regroupement
- Adhésion à l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ)
- Service de soutien professionnel à l'administration et à la gestion (documentation, ressources, références, rencontres, soutien juridique, etc.); services gratuits ou rabais
- Service de formation, activités de perfectionnement pour les individus et les groupes (inscription préalable et rabais de 50 %)
- Service de remplacement du personnel éducateur et des responsables de l'alimentation (entente préalable et frais d'utilisation)
- Accès au Centre de documentation et emprunt gratuit de plusieurs documents imprimés ou électroniques et d'outils
- Rencontres avec des ressources professionnelles externes sur des dossiers précis (Commission des normes du travail, CSST, cabinet d'avocats, etc.)
- Productions diverses du Regroupement gratuites ou à prix réduit